



Compte-rendu de la réunion du Comité de Quartier « La Rivaux- Les Riaumes » du Lundi 4 mai 2026

Étaient présents:

Christian Civade, Annabelle Jardine, Jacques Levasseur, Gilles Magner.
Nicolas Bonjean : *Conseiller Municipal, Comités de Quartier.*

Étaient absents:

Dominique Brun.

Secrétaire de séance: Jacques Levasseur.

> *Précisions de Nicolas Bonjean représentant la Mairie de Volvic:*

- aire de la passerelle de la Rivaux :

Nettoyage prévu en juin (grillage enlevé, mise en place de nouvelles barrières)

Souhait du comité sur le projet d'aménagement : acceptation par la mairie. Nous proposons en plus d'installer des balançoires, une table de ping-pong, et de planter des arbres (par exemple des paulownias) sous réserve de problèmes d'inondations.

- Tracé d'un parcours sportif proposé par Gilles: l'aire des Cessart est suffisante donc idée non retenue.

- Un tracé de sentier pédestre prévu par Gilles est approuvé par la mairie.

- L'espace déchets verts sur la route en direction de Marsat sera bientôt à saturation. Monsieur le Maire Laurent Thévenot va se déplacer pour étudier le problème.

- Il n'y aura pas de bandes jaunes sur le trottoir (face au verger conservatoire) car celui-ci va devenir piste cyclable avec passage piéton dans le cadre du projet de mobilité.

- Sur la route de Marsat au niveau de la rue des Riaumes, un dos d'âne en plateau traversant sera construit pour le passage de vélos et piétons. Des écluses seront étudiées sur le chemin venant de Saint Genes l'Enfant. Il faudrait investir pour un radar pédagogique alimenté par un panneau solaire.

- Le comité de quartier souhaitait la mise en place de feux tricolores route de Marsat afin de réduire la vitesse de circulation des véhicules : ce projet n'aboutira pas. A voir si la mise en place de stationnement afin de créer des chicanes serait une bonne solution? A discuter avec la mairie.

- Le prélèvement d'eau aux bornes d'incendies ne sont pas autorisées. En revanche les habitants ayant leur domiciliation au CCAS de Volvic peuvent avoir un bon pour avoir de l'eau auprès des Services Techniques.

> *Sujets abordés:*

- Étant donné qu'il n'y a pas de poubelle publique dans le quartier, le comité en souhaiterait une à proximité de notre panneau d'affichage.

- Sur les trottoirs de la route de Marsat, par exemple, à l'angle de l'impasse des Riaumes, des voitures sont garées régulièrement, empêchant la visibilité au stop et la circulation des piétons. Le stationnement sur les trottoirs étant interdit, peut-on donner un avertissement à cette entorse du code de la route ?

Prochaine réunion: Lundi 29 juin 2026 à 19H
Cafétéria du Complexe sportif

Si d'autres personnes du Quartier des Riaumes désirent intégrer le groupe du Comité, elles seront les bienvenues.